



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada

Canada

Plan annuel 2024-2025

Vers l'avant et vers le haut : Renforcer la concurrence
pour les Canadiens et Canadiennes



Cette publication n'est pas un document juridique. Elle renferme, à titre de référence, des renseignements d'ordre général. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au texte des lois ou communiquer avec le Bureau de la concurrence.

Pour obtenir des renseignements sur les activités du Bureau de la concurrence, veuillez vous adresser au :

Centre des renseignements
Bureau de la concurrence
50, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Téléphone : 819-997-4282
Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-348-5358
ATS (pour les personnes sourdes et malentendantes) : 1-866-694-8389
Télécopieur : 819-997-0324
Site Web : www.bureaudelaconcurrence.gc.ca

Pour obtenir cette publication sous une autre forme, veuillez communiquer avec le Centre des renseignements du Bureau de la concurrence aux numéros indiqués ci-dessus.

Cette publication est également offerte en ligne :

<https://ised-isde.canada.ca/site/bureau-concurrence-canada/fr/comment-nous-favorisons-concurrence/education-sensibilisation/plan-annuel-2024-2025-vers-lavant-vers-haut-renforcer-concurrence-pour-canadiens-canadiennes>

Autorisation de reproduire

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du Bureau de la concurrence, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le Bureau de la concurrence soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le Bureau de la concurrence ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne : www.ic.gc.ca/demande-droitdauteur ou communiquer avec le Centre de services aux citoyens d'ISDE aux coordonnées ci-dessous.

Centre de services aux citoyens d'ISDE

Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189
Téléphone (international) : 613-954-5031
ATS (pour les personnes sourdes et malentendantes) : 1-866-694-8389
Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Courriel : ised-isde@ISED-ISDE.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024.

N° de catalogue lu50-5F-PDF
ISSN 2367-9689

Date: 2024-04-30

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Also available in English under the title *2024-2025 Annual Plan Onwards and upwards: Strengthening competition for Canadians*

Message du commissaire



J'ai le plaisir de présenter le plan annuel du Bureau de la concurrence pour 2024-2025, qui arrive à un moment charnière pour l'application de la loi et la promotion de la concurrence au Canada.

Le gouvernement du Canada a récemment apporté d'importantes modifications à la *Loi sur la concurrence* dans le cadre de ses efforts continus visant à moderniser le droit canadien de la concurrence. Ces changements importants ont renforcé la capacité du Bureau à protéger et à promouvoir la concurrence dans l'intérêt des consommateurs et des entreprises.

Au cours de l'année à venir, nous nous concentrerons donc sur l'utilisation des nouveaux outils de notre boîte à outils pour prendre des mesures d'application de la loi et promouvoir la concurrence afin que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes puissent bénéficier de prix plus bas, de meilleurs services et d'un plus grand choix.

Les trois piliers de notre vision stratégique – protéger les Canadiens et Canadiennes grâce à l'application de la loi, promouvoir la concurrence au Canada et investir dans notre organisation – continueront à nous guider dans nos efforts pour devenir un organisme de la concurrence de calibre mondial, qui est à l'avant-garde de l'économie numérique et qui favorise une culture de concurrence au Canada .

En ce qui concerne l'application de la loi, nous nous efforcerons de mettre en œuvre les modifications apportées à la *Loi sur la concurrence* et d'utiliser tous les outils à notre disposition pour prévenir, détecter et faire cesser les activités anticoncurrentielles. Nous continuerons à nous concentrer sur les secteurs de l'économie qui comptent le plus pour les gens au Canada et à donner la priorité aux domaines qui auront le plus d'impact sur l'abordabilité.

En ce qui concerne le volet de la promotion de la concurrence, nous examinerons les moyens d'accroître la concurrence dans un secteur clé de l'économie en réalisant une étude de marché dans le cadre renforcé de la *Loi sur la concurrence*. Nous continuerons également à promouvoir une approche pangouvernementale de l'accroissement de la concurrence, dans laquelle tous les ordres de gouvernement sont guidés par le même constat : nous pouvons construire une économie meilleure et plus forte lorsque les politiques municipales, provinciales, territoriales et fédérales sont toutes conçues pour favoriser la concurrence, et non pour la restreindre.

Enfin, nous continuerons à investir dans notre organisation en offrant à notre personnel des occasions d'apprentissage et de développement. Nous continuerons à accroître la diversité de nos effectifs afin de mieux refléter et tirer parti de la diversité de la population canadienne. Et nous continuerons à veiller à ce que nos stratégies d'application de la loi soient en phase avec les nouvelles pratiques commerciales et les progrès technologiques de l'économie numérique.

En appliquant ses lois renforcées dans le but précis de rendre l'économie canadienne plus compétitive, le Bureau fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les Canadiens et les Canadiennes profitent des avantages de la concurrence.

Matthew Boswell
Commissaire de la concurrence



Protéger les Canadiens grâce à l'application de la loi

Vision stratégique

- **Résultats souhaités**
 - Les consommateurs et entreprises tirent parti des avantages que propose la concurrence, surtout dans les principaux secteurs de l'économie qui revêtent le plus d'importance pour les Canadiens et Canadiennes.
 - L'activité anticoncurrentielle est décelée tôt et des mesures sont prises pour lutter contre celle-ci.
 - De nouveaux outils novateurs servent à accroître notre capacité à traiter de grandes quantités de données et de preuves numériques, permettant aux enquêtes de cibler les preuves probantes plus rapidement.
- **Objectifs**
 - Prendre des mesures opportunes sur les questions importantes pour les gens au Canada, à l'aide de tous les outils à notre disposition.
 - Augmenter l'application proactive de la loi et tirer parti des modifications à la *Loi sur la concurrence* pour mieux protéger la population canadienne contre les activités anticoncurrentielles.
 - Agir comme chef de file dans la collecte, le traitement et l'analyse des données et des preuves numériques.

Mesures que nous allons prendre en 2024-2025

- **Utiliser tous les outils mis à notre disposition pour prévenir, détecter et faire cesser les activités anticoncurrentielles.**
 - Mettre en œuvre les modifications législatives apportées à la *Loi sur la concurrence* et appliquer les nouveaux outils fournis par ces modifications législatives pour prévenir, détecter et faire cesser les activités anticoncurrentielles. Il s'agit notamment d'assurer une mise à jour complète de nos lignes directrices sur l'application de la loi afin de les adapter à l'évolution de la législation.
 - Continuer à être prêts à porter des affaires devant les tribunaux et à utiliser les outils qui leur permettent de mettre fin aux activités anticoncurrentielles le plus rapidement possible.
 - Continuer à veiller à ce que le programme des fusions soit correctement financé pour l'avenir afin que nous puissions enquêter sur les fusions et les évaluer de manière efficace et efficiente.

- o Utiliser l'expertise de la Direction générale de l'application numérique de la loi et du renseignement de manière à renforcer le travail du Bureau à tous les stades de l'enquête.
- o Donner la priorité à l'application des principes de la concurrence inclusive dans notre travail, en veillant à ce que nous contribuions à l'avancement de marchés compétitifs pour toute la population canadienne.

Mettre l'accent sur les secteurs de l'économie qui importent aux Canadiens et Canadiennes.

- o Continuer à nous concentrer sur les secteurs clés de l'économie, notamment le marketing en ligne, les télécommunications, les services financiers, la santé et l'infrastructure.
- o Prioriser les enquêtes sur les fusions et les comportements anticoncurrentiels qui rendent la vie quotidienne moins abordable pour les gens au Canada, notamment dans le secteur de l'épicerie de détail et de l'approvisionnement alimentaire.
- o Continuer à lutter contre les pratiques commerciales trompeuses en matière de déclarations environnementales (« écoblanchiment ») et les frais indésirables sous la forme d'indication de prix partiel.

Promouvoir la concurrence au Canada

Vision stratégique

● **Résultats souhaités**

- o Les organismes de réglementation et les décideurs politiques, de tous les ordres de gouvernement, accordent une plus grande attention à la concurrence lors de la conception, de l'examen et de la modification des règlements et des politiques.
- o Nous avons un rôle et une présence accrues sur la scène nationale et internationale, de manière à rehausser les efforts d'application de la loi et de promotion de la concurrence.
- o Notre expertise aide à assurer la réussite de l'économie canadienne à l'ère numérique.
- o Les entreprises de toute taille connaissent leurs obligations en vertu des lois canadiennes sur la concurrence et l'étiquetage.
- o Les consommateurs et les entreprises savent comment se protéger des pratiques anticoncurrentielles et trompeuses.

● **Objectifs**

- o Saisir les occasions d'encourager la concurrence et l'innovation dans les secteurs qui importent aux Canadiens et Canadiennes, notamment en faisant la promotion d'une approche pangouvernementale visant à accroître la concurrence.
- o Jouer un rôle de chef de file, au pays comme à l'échelle internationale, afin de s'adapter aux répercussions de l'économie numérique sur les politiques de concurrence.
- o Mieux faire connaître les enjeux qui touchent les consommateurs et la concurrence grâce au langage clair et simple et à des approches inclusives de communication, de sensibilisation et de mobilisation.

Mesures que nous allons prendre en 2024-2025

- Encourager les décideurs politiques et les organismes de réglementation à adopter des politiques favorables à la concurrence qui stimulent la croissance économique inclusive du Canada.
 - Publier des orientations révisées sur les études de marché afin de tenir compte des changements législatifs apportés à la *Loi sur la concurrence*.
 - Plaider en faveur de politiques favorables à la concurrence et promouvoir une approche pangouvernementale pour renforcer la concurrence au Canada. Dans cette optique, continuer à mieux faire connaître la [boîte à outils d'évaluation de la concurrence](#) et à l'exploiter pour encourager les décideurs de tous les ordres de gouvernement à donner la priorité à la concurrence dans leur travail quotidien.
 - Organiser le Sommet canadien sur la concurrence axé sur l'intersection de la concurrence et de l'intelligence artificielle.
- Promouvoir une plus grande concurrence dans les secteurs qui importent aux Canadiens et Canadiennes.
 - Réaliser une étude de marché en vertu des pouvoirs révisés de la *Loi sur la concurrence*.
 - Faire rapport sur la recherche concernant le potentiel de la portabilité des données pour libérer la concurrence et renforcer le pouvoir des consommateurs dans l'économie numérique.
- Approfondir les relations internationales et nationales et en établir de nouvelles.
 - Participer à des organisations et réseaux internationaux et y jouer un rôle de premier plan afin de faire progresser l'application de la loi et la politique de la concurrence. En outre, continuer à rechercher de nouveaux partenariats internationaux afin de donner conjointement la priorité à la prochaine génération de mesures d'application de la loi de la concurrence.
 - Échanger avec des partenaires nationaux et rechercher de nouveaux outils et cadres de collaboration afin d'identifier les meilleures pratiques et de partager les informations, le cas échéant.
 - Continuer à participer au [Forum canadien des organismes de réglementation numérique](#) afin de renforcer l'échange d'information et la collaboration sur les questions relatives aux marchés et aux plateformes numériques.
- Étendre nos efforts de sensibilisation et de promotion pour atteindre un public plus large et plus diversifié d'entreprises et de consommateurs au Canada.
 - Continuer à aider les Canadiens et Canadiennes à se protéger contre les comportements illégaux par des mesures de sensibilisation générale telles que le [Mois de la prévention de la fraude](#) et la sensibilisation des intervenants, ainsi que par des communications ciblées, notamment des [alertes aux consommateurs](#) et aux entreprises et des balados.
 - Étendre la portée de nos travaux de sensibilisation au truquage des offres avec nos partenaires gouvernementaux. Veiller à ce qu'ils soient accessibles aux responsables de l'approvisionnement à tous les ordres de gouvernement. De plus, continuer de promouvoir l'utilisation de notre [outil d'évaluation du degré de risque de collusion](#) auprès des responsables de l'approvisionnement des secteurs privé et public à travers le pays.
 - Veiller à ce que nos efforts de promotion et d'application de la loi en matière de concurrence soient accessibles. Continuer à utiliser un langage clair et simple dans nos produits de communication et nos actions de sensibilisation pour une plus grande inclusivité.
 - Promouvoir la conformité en continuant d'améliorer nos ressources, nos orientations et nos relations avec les parties prenantes. Il s'agit notamment de promouvoir notre [formation sur la conformité](#) et de notre nouveau [Carrefour de la conformité](#) pour aider les entreprises à rester du bon côté des lois sur la concurrence et l'étiquetage.

Investir dans notre organisation

Vision stratégique

- **Résultats souhaités**
 - Notre organisation favorise un milieu de travail sain et positif axé sur la diversité, l'accessibilité, l'inclusion, les langues officielles, l'innovation, l'éthique et le travail d'équipe.
 - Nos employés ont les compétences et la technologie appropriées pour améliorer nos activités d'application de la loi et être au diapason de l'économie numérique.
 - Notre effectif est composé de personnes possédant des expériences et des expertises diversifiées et pertinentes dans les domaines de l'application numérique de la loi et de la promotion.
- **Objectifs**
 - Soutenir l'apprentissage et le développement continu chez nos employés tout en encourageant une culture du bien-être, notamment en donnant aux employés les moyens de contribuer à la prise de décision et aux pratiques innovantes.
 - Moderniser nos processus et notre technologie pour travailler plus efficacement et être au diapason de l'économie numérique.
 - Recruter des ressources au parcours éducatif et professionnel diversifié pour s'assurer que nos équipes tirent profit d'une expertise vaste et de perspectives variées.

Mesures que nous allons prendre en 2024-2025

- Continuer à placer la santé et la sécurité des employés au premier plan de notre travail.
 - Continuer à instaurer une culture du bien-être par le biais d'initiatives de formation, d'apprentissage et de mieux-être afin de soutenir la santé physique et mentale des employés.
 - Continuer à adapter nos méthodes de travail afin d'assurer l'inclusion et l'accessibilité tout en respectant les exigences d'un environnement de travail hybride.
- Faire croître la réconciliation, l'équité, l'accessibilité, la diversité, l'inclusion, et notre engagement envers les langues officielles, dans l'ensemble de notre organisation.
 - Continuer à combler ou à surpasser tous les écarts de représentation au sein de notre organisation afin de mieux refléter la diversité de la population canadienne et d'en tirer profit.
 - Poursuivre les efforts pour aider les employés à accroître l'inclusion dans leur travail quotidien, en offrant par exemple des occasions de formation sur le langage simple et inclusif, les principes de réconciliation, les normes d'accessibilité et les protocoles culturels.
 - Donner la priorité à l'intégration des principes de la concurrence inclusive dans notre travail, en veillant en particulier à ce que le Bureau soit bien équipé pour intégrer les stratégies du [Manuel pour un traitement inclusif du genre dans les politiques de concurrence](#) de l'OCDE. En outre, continuer d'améliorer notre application de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) en perfectionnant la sensibilisation, les connaissances et les compétences dans l'ensemble de notre organisation.
- Veiller à ce que nos capacités et compétences s'adaptent aux nouvelles pratiques commerciales, stratégies d'application de la loi et avancées technologiques, en particulier à l'ère numérique.
 - Veiller à doter notre organisation des outils et de la formation nécessaires pour utiliser efficacement les changements législatifs apportés à la *Loi sur la concurrence* afin de protéger et de promouvoir la concurrence.

- o Continuer à fournir une formation spécialisée en lien avec les priorités et les lacunes dans les compétences afin de répondre aux besoins de perfectionnement personnel et professionnel des employés. Favoriser davantage le perfectionnement professionnel des employés en facilitant les contacts avec les experts du secteur, par exemple avec les spécialistes des domaines liés aux technologies émergentes.
- o Continuer à moderniser nos systèmes et procédures afin de garantir que nos capacités techniques améliorent la gouvernance des données, la sécurité, l'efficacité et l'innovation.
- o Continuer à renforcer les capacités de l'ensemble de notre organisation afin de bénéficier d'une expertise de grande envergure et de perspectives variées à l'ère du numérique.